

Genre du véhicule		Marque de fabrication		L P 2	Type Sport-Coupé		Modèle	Designation-type
Voiture de tourisme		P L Y M O U T H		V-8	"BELVEDERE" TORQUEFLITE		année	N°
Caractéristiques "LP2" en préfixe au No. du châssis - "LF8" en préfixe au No. du moteur								
"Belvedere" latéralement s/ailes arrières				Carburant	essence	Nombre de cylindres		8
Constructeur du châssis: PLYMOUTH MOTOR DIVISION of Chrysler Corp., Detroit (USA) - Montage suisse								
N° du châssis frappé à gauche, à l'int du montant de porte avant s/plaquette & s/plaquette construct.								
N° du moteur frappé à gauche, s/partie frontale du bloc gauche et sur plaquette du constructeur								
Type du moteur V-8 FURY V. 800								
Position du mot. à l'avant		Frein-moteur		---				
Cylindres 5*210		cm³		Frein de remorque		---		
Temps 4		Transmission automatique		*)Travail/Cabest.		---		
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 3		Crechet de rem.		---		
Entraînement s/roues arr.		Vitesses en fr. ---		Velo avant 1'547		Dimensions ext. en mm		
Nombre d'axes 2		Vitesses en pris dir. env. 170		Velo arrière 1'514		Longueur 5'197		
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel ---		Clam. de braç. 12,60/12,55		Largeur 2'010		
Frein à pied hydraulique, à expansion interne avec servo à dépression, sur toutes les 4 roues		Dimensions ext. en mm						
Frein à main mécanique, à tambour sur arbre de cardan, derrière boîte c.v. automatique		Longueur 5'197						
Poids		avant		arr.		total		Dimensions int. en mm
A vide		961		772		1'733		Longueur ---
Charge utils		181		269		450		Largeur ---
Total		1'142		1'041		2'183		Hauteur ---
Garantie de fabr.		---		---		---		Hauteur ridelles ---
Poids max. garanti en train roulant		---		---		---		---
Direction: position à gauche (s/dem.: servo-hydr.)		---		Nombre de portes		2		
Alésage 99,314		---		Marque du moteur		PLYMOUTH		
Forme de la carrosserie Limousine sans montant central (Faux-cabriolet "Sport-Coupé")		---		Cours		84,074		C. V. Impôts 26,536/228
Nombre de places: total		5 - 6		(avant 2-3 milieu - arr. 3 )		Places debout ---		
Siège arrière		---		Siège-arr		---		

Phares: marques	4/ européens asymétriques **)	Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av. lampe-témoin
Feux de croisement	4/ européens Bilux asymétriques**)	AV=Comb.av. feux posit. (bl.)	AR=Comb.av. feux)
Feux de position	2/ au-dessus phares doubles	Eclairage-glace	2/ électriques Stop
Phare brouillard	—	Avertisseur	1/ électrique (2-tons)
Feux arrière	2/ combinés avec feux Stop & clignoteur	1/ centre au-dessus tableau de bord	
Réfecteurs	2/ comb.av. feux arr.	Indicateur de vitesse	1/ km/h
Feu stop	2/ comb.av. feux arr. & clignot.	Figures de radiateur	Arête métallique sur partie supé- rieur des ailes avant ***)
Eclairage n° de contrôle	1/ centre, sous couv. coffre pr. pl. haute		
Phare marche arrière	1/ centre, sous pare-chocs		
Équipement électrique	12 Volts		
Niveau du bruit	83 dB - 4000 T/min. - Tuyau d'échappement mené droit vers l'arrière		

Observations et exceptions

\*) Transmission automatique TORQUEFLITE: sans blocage mécanique dans les côtes et les descentes. Le véhicule doit être muni d'une cale.

\*\*\*) Eclairage: 4 phares admis selon décision du DFJP du 13.9.1957.  
Feux de croisement admis 4, selon décision du DFJP du 13.9.1957, à condition que l'intensité des deux feux de croisement (des phares doubles) ne dépasse pas 1.5 lux à la hauteur des ampoules.

\*\*\*\*) Ornementation: les garnitures des ailes avant doivent être enlevées.  
(Lettre-circ. DFJP du 16.3.1956).